Migrants : l'ONU dénonce la nouvelle loi italienne contre les ONG. La Commission européenne veut "vérifier sa compatibilité avec le droit européen"

09/08/2019 à 11h45

L'agence onusienne pour les réfugiés dénonce la loi adoptée par le Parlement italien qui permettrait notamment de confisquer les bateaux des ONG.

Salvini alerte l'Europe et les Nations unies. Le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) de l'ONU s'est dit "inquiet" ce mardi après l'adoption par le Parlement italien d'une loi plus répressive contre les ONG qui secourent des migrants en Méditerranée. La Commission européenne a pour sa part annoncé son intention "d'analyser" la nouvelle législation italienne afin de "**vérifier sa compatibilité avec le droit européen**", a précisé un de ses porte-parole.

> *UNHCR is very concerned about how Italy's new law will impact on search and rescue operations in the Mediterranean.*

Read more: https://t.co/ZsAHHVVVEx pic.twitter.com/bqnmX4eqJE

— UNHCR, the UN Refugee Agency (@Refugees) August 6, 2019

Le HCR défend le “rôle inestimable” des ONG

[…]

Le HCR s’est dit “inquiet de cette décision”. “Imposer des amendes ou d’autres pénalités aux commandants risque de dissuader ou d’empêcher des navires privés de mener des activités de secours en mer au moment où les États européens se sont pratiquement désengagés des efforts de sauvetage en Méditerranée centrale”, a expliqué l’agence de l’ONU. Pour le HCR, les ONG “jouent un rôle inestimable” dans le sauvetage des réfugiés et des migrants qui tentent de traverser la mer pour rejoindre les côtes européennes. “L’engagement et l’humanité qui les motivent ne doivent pas être criminalisés ou stigmatisés”, a estimé l’agence.

[…]

Lexpress.fr